

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues ou même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Septembre 1880.

Bulletin politique.

L'explication du *Petit Parisien*, relative à la disparition de papiers du ministère de la guerre, soulève l'indignation universelle.

Tenons pour vraie la version du *Petit Parisien*. Si cette affaire du ministère de la guerre n'a pas l'importance que certains novellistes lui avaient d'abord donnée, n'a-t-elle pas, toutefois, un caractère sérieux, alarmant ? Ainsi, non content de prononcer à Cherbourg des discours belliqueux et de réclamer l'envoi en Grèce d'une mission militaire qui pouvait amener les complications les plus graves, M. Gambetta se permettrait un rôle actif, personnel, dans la préparation de nos opérations éventuelles de la guerre ? Quelle est donc son mandat, quelle est donc sa compétence pour s'immiscer en pareille matière ? Et il s'est rencontré un ministre de la guerre pour se plier à sa fantaisie ! C'est encore véritablement scandaleux.

Il y a donc véritablement en France un homme qui, sans mandat, se place au-dessus de tous, un homme qui dicte aux députés leurs votes, un homme qui donne des ordres aux ministres.

Cet homme, ce n'est point le Président de la République, auquel d'ailleurs la Constitution n'attribue que de minces privilèges et dont le droit à nommer les ministres est tout à fait illusoire.

Cet homme est un député qui a refusé de prendre la direction du gouvernement, alors que la voix publique le dénonçait déjà comme le véritable moteur de la machine gouvernementale.

Cet homme, c'est M. Gambetta.

Il s'est réfugié à la présidence de la Chambre afin de ne pas se compromettre dans la

lutte des factions républicaines qu'il essaie d'user les unes contre les autres. Et, de là, il exerce sur toutes choses une tyrannie sans contrôle.

Il a choisi les ministres, et les ministres lui obéissent servilement.

M. Grévy n'est qu'une enseigne, et les ministres sont de simples paravents.

Le *Petit Parisien*, journal de M. Laisant, un des députés les plus sérieux de la majorité républicaine, dénonce un fait inouï.

Les papiers que l'on croyait disparus du cabinet du ministre de la guerre étaient tout simplement chez M. Gambetta.

M. Gambetta voulait savoir comment le général Farre conduisit son administration ; et le général Farre a rendu ses comptes à M. Gambetta.

De protégé à protecteur, de serviteur à maître, ces choses-là se doivent.

Qu'un député, soucieux d'éclairer la Chambre, pose une question à un ministre, cela s'explique ; mais M. Gambetta a agi pour la satisfaction de M. Gambetta ; il a commis un acte dictatorial.

M. Grévy n'eût peut-être pas osé se faire apporter à l'Élysée les papiers que M. Gambetta a examinés dans sa maison de Ville-d'Avray.

M. Grévy est si peu de chose devant la majorité républicaine ! On lui prodigue les marques de respect ; mais c'est l'autre qui commande, et c'est à l'autre qu'on obéit.

L'irresponsabilité de M. Gambetta est une monstrueuse anomalie, et la dictature qu'il exerce est une des choses les plus odieuses que nous ait apportées la troisième République.

Cette dictature, qui ne subsiste qu'en vertu d'un accord entre cet homme et une coterie parlementaire assez nombreuse pour le soutenir malgré l'opinion, cette dictature devient un danger permanent ; elle inquiète l'opinion et trouble la tranquillité publique.

Chronique générale.

Le conseil des ministres annoncé pour le

16 septembre aura vraisemblablement plusieurs séances. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de régler la question des congrégations non autorisées, mais d'étudier aussi les bases du projet de loi sur les associations. M. Cazot donnera, en outre, lecture de son projet réorganisant la magistrature ; et il est très-probable qu'une grave discussion s'engagera, de par le désir impératif de M. Gambetta, au sujet du rétablissement du scrutin de liste.

Plusieurs journaux prétendent que la note publiée lundi à l'*Officiel* aurait été délibérée en conseil des ministres, sur une lettre de M. de Freycinet. C'est là une erreur que nous croyons devoir relever, en affirmant que la rédaction et la publication de cette note appartiennent exclusivement à M. Constans qui en a pris la responsabilité vis-à-vis de ses collègues présents à Paris.

La note du *Journal officiel*, que nous avons reproduite hier, relative à l'exécution des décrets, laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la précision.

Le gouvernement annonce qu'il ne se considère pas comme lié par les engagements du ministre des affaires étrangères. Il pouvait se dispenser de cette déclaration. Personne ne s'était mépris sur ses intentions, et nous n'avions cessé de dire que les négociations enlaminées avec les congrégations cachaient un piège tendu par la duplicité républicaine.

Aujourd'hui, M. de Freycinet est déçoué ; le gouvernement déclare que « sa liberté d'action est entière », que « ses résolutions ne dépendent que de lui-même ». Nos prévisions se sont réalisées, et les congrégations peuvent apercevoir aujourd'hui le guet-apens organisé contre elles.

En résumé, la note du *Journal officiel* ne nie pas l'existence des négociations ouvertes par M. de Freycinet, relativement à l'exécution des décrets ; elle ne nie pas davantage que des engagements aient été pris par le

président du conseil ; elle se borne à dégager la responsabilité et à réserver la complète liberté d'action du « gouvernement ». La discrétion de son langage est le plus précieux des aveux ; son principal résultat sera de provoquer de nouvelles polémiques dont le gouvernement, M. Gambetta et M. de Freycinet n'auront pas à se louer.

La *Patrie* a publié l'information suivante :

« On assure que M. Gambetta aurait obstinément refusé d'intervenir personnellement pour la solution des questions délicates soulevées par le discours de Montauban. Prie d'user de son influence auprès de M. de Freycinet pour ramener celui-ci à des idées plus conformes à celles de la gauche, le président de la gauche aurait répondu que l'affaire avait pris un caractère trop public pour qu'on pût la traiter dans l'intimité, qu'elle était devenue du ressort du Parlement et que celui-ci aurait à la résoudre dès la rentrée.

» Ce serait même pour confirmer et accentuer ces déclarations que M. Gambetta éviterait d'être à Paris quand y reviendront MM. Grévy et de Freycinet. »

Ces renseignements sont très-vraisemblables. Placé dans les coulisses, M. Gambetta a vu tomber sous les sifflets la farce ridicule dont il a été l'organisateur. Il persiste à se tenir à l'écart, abandonnant sur la scène le pitre malheureux avec lequel il refuse de partager les horions de la foule. Mais gardons-nous de croire à une rupture ; les deux comédiens ont besoin l'un de l'autre ; l'intérêt les tiendra rapprochés, et si réellement M. Gambetta désapprouve aujourd'hui les engagements pris vis-à-vis de la France catholique par M. de Freycinet dans son discours de Montauban, nous verrons le président du conseil infliger bientôt à ses propres paroles l'humiliation d'un démenti éclatant.

« Nous nous réglerons, a dit le chef du cabinet, sur les nécessités que fera naître l'attitude des congrégations et sans rien abandonner des droits de l'Etat. »

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

EN DILIGENCE

(Suite.)

Était-ce de sa mère qu'il tenait cette faiblesse d'esprit ? Peut-être ; mais, ce qui est certain, Cahuzac était superstitieux et croyait aux augures. Tout en grignotant une pêche, il remarqua, parmi les falaises et les bric-à-braceries de son ami, deux affreux Chinois ventrus qui lui faisaient la nique sur une étagère. Cahuzac résolut leur destruction, afin d'en tirer un présage.

— Si, se dit-il, avec ces quatre noyaux, je parviens à briser ces odieux singes ; c'est un signe certain que mes deux inconnues paraîtront dans la soirée.

L'expérience eut un succès complet. Au troisième noyau, les débris du dernier bonze jonchaient le parquet, et Cahuzac, qui chantait aussi faux que notre ami Arsène Houssaye, se levait de table en entonnant une cantate qu'on aurait pu prendre pour un chant de guerre.

Cependant, de longues heures se passèrent dans une vaine attente.

Comme ceux des Templiers, les chants du dernier des Cahuzac avaient cessé depuis longtemps,

et personne n'avait paru ; force fut à notre ami de se retirer, non sans avoir témoigné sa mauvaise humeur à un magot de porcelaine qu'il mit en pièces d'un coup de pied. Avouons même que Cahuzac se coucha ce soir-là en ayant perdu beaucoup de sa foi robuste dans les augures. Le lendemain, moins le bris de la vaisselle, le même manège recommença sans plus de succès. Cependant, vers sept heures du soir, au moment où la nuit commençait à tomber, il sembla à Cahuzac voir s'avancer quelqu'un sous le couvert. Il prêta l'oreille et entendit distinctement le froufrou d'une robe de soie. Évidemment, c'était l'une des deux promeneuses. Mais laquelle ? Était-ce le maigre fausset ou le magnifique contralto ? L'anxiété de Cahuzac ne fut pas de longue durée. A travers les feuilles, il voyait déjà s'avancer une femme qui, bientôt, fut sous ses fenêtres.

Cahuzac put admirer une luxuriante chevelure, d'un noir bleu, qui retombait en tresses sur ses vêtements blancs. Son col, un peu long, était courbé par un mouvement gracieux, et ses mains, — de magnifiques mains de patricienne, — jouaient machinalement avec les fleurs d'un chapeau de jardin qu'elle portait sur son bras, sans doute afin de mieux sentir la brise du soir. Son front large et poli, que Cahuzac pouvait voir dans son plein, avait l'air d'être taillé dans un bloc de marbre, et ses cils noirs, ainsi vus d'en haut, étaient si déme-

surément longs que ses yeux en paraissaient fermés.

Sur un mouvement de Cahuzac, la jeune fille s'arrêta et leva simplement la tête, sans avoir ces mouvements de biche effrayée qu'aurait eus toute autre jeune fille surprise ainsi au fond d'un grand jardin à la nuit tombante.

Cahuzac la vit alors dans toute la splendeur de sa beauté. Le grand œil étonné de la jeune fille le regardait en face. Une légère contraction avait froncé ses noirs sourcils, et cet admirable teint mat, qu'on trouve seulement sous les chaudes latitudes, s'était légèrement coloré quand elle aperçut le jeune homme.

— Oh ! senora, senorita, la madona ! s'écria Cahuzac.

Comme on le voit par cet échantillon, le Gascon imprévoyant n'avait pas suffisamment préparé son discours.

Il était pourtant convaincu qu'il s'exprimait dans le plus pur castillan. Mais la jeune fille perdit tout à coup son air de fierté hautaine, et éclata d'un rire broyant qui montra trent-deux perles aux yeux émerveillés de Cahuzac. Les éclats de rire n'étaient pas précisément ce qu'il attendait, et le déconcertèrent un peu. Aussi, comprenant l'insuccès de sa harangue, il essaya d'y suppléer par une pantomime vive et animée. Pour le coup, l'étrangère n'y tint plus, et, s'asseyant sans façon

sur l'herbe, elle s'abandonna aux accès d'une gaieté qui n'avait rien d'encourageant pour son admirateur. La position du Gascon devenait ridicule. Pour y couper court, il escalada l'appui de la fenêtre et sauta résolument dans le jardin. La belle inconnue étouffa un cri et se releva d'un bond, et, reprenant d'un seul coup son air de dignité hautaine et sa pose de Junon courroucée :

— Qui êtes-vous, monsieur ? et que me voulez-vous ? dit-elle en excellent français, avec cette voix harmonieuse et vibrante qui avait si fort charmé Cahuzac, l'avant-veille.

— Ma foi, mademoiselle, dit le Gascon en souriant, je voulais... vous empêcher de rire.

La jeune fille montra du geste sa fenêtre à Cahuzac.

— Rentrez à l'instant, monsieur, lui dit-elle, si vous désirez que j'oublie cette équipée.

Il y avait trop d'autorité dans ce geste, trop de colère dans cette voix, et d'ailleurs, Cahuzac se sentait dominé de trop haut pour essayer de résister. Il ne répliqua pas un mot, il se contenta de saluer profondément et fit un pas vers le mur, où il espérait trouver un moyen d'escalade ; mais une douleur atroce l'arrêta ; il pâlit visiblement et s'appuya à un arbre.

— Seriez-vous blessé, monsieur ? dit la jeune fille, qui n'avait pas perdu un seul des mouvements de Cahuzac.

D'après le *Temps*, ces mots signifient « que les congrégations seront ou ne seront pas dissoutes avant le vote de la loi sur les associations, suivant qu'elles seront arrogantes ou soumises, provocatrices ou calmes, qu'elles feront ou ne feront pas courir des dangers à l'ordre intérieur, qu'elles troubleront ou respecteront la paix des consciences. »

N'est-ce pas reconnaître que le répit accordé aux congrégations proscrites a été le prix de la déclaration qui leur a été imposée? N'est-ce pas avouer d'autre part que la présentation annoncée d'un futur projet de loi sur les associations a servi de base aux négociations?

Mais que sera cette loi? Les associations, nous dit-on, y seront divisées en trois catégories très-distinctes : les associations civiles, les associations politiques et les associations religieuses. La part de liberté qui sera faite aux deux premières sera peut-être considérable; qui oserait affirmer que la troisième jouira des mêmes avantages et que les dispositions législatives la concernant ne contiendront pas des restrictions capables de rendre toute transaction impossible entre les congrégations et le gouvernement?

Nous ne préjugeons rien, mais nous sommes portés à croire que les tentatives, faites par un gouvernement apeuré pour s'arrêter dans la voie périlleuse de la persécution religieuse, échoueront misérablement. La Révolution crie à ses esclaves : Marche ! marche ! Les esclaves se verront contraints d'obéir.

Le nom de M. Brisson a été mis en avant, pour la présidence du conseil, dans quelques cercles politiques. Il remplacerait au ministère de l'intérieur M. Constans, qui deviendrait garde des sceaux, avec le mandat de tout faire en matière d'épuration de la magistrature. Après M. Dufaure, M. Le Royer ; après M. Le Royer, M. Cazot ; après M. Cazot, M. Constans. Qui se serait jamais douté, il y a deux ans, que la pente fût si rapide! Quant à M. Brisson, il est incontestablement un homme de valeur, mais il s'est montré en diverses circonstances trop enclin à se laisser dominer et entraîner par ce qu'on peut appeler l'esprit de secte, pour que son arrivée aux affaires dans les circonstances actuelles ne soit pas considérée comme le signal d'une guerre à outrance à l'esprit religieux, ce qui ajouterait à la situation une complication dont elle n'a pas besoin.

On annonce que M. Challemel-Lacour, notre ambassadeur à Londres, vient d'être mandé à Paris.

Le bruit se répand que tous les évêques français seront prochainement convoqués en une réunion générale pour examiner l'attitude qu'ils devront prendre si la déclaration des congrégations religieuses est mal accueillie par les Chambres.

— Rien, ce ne sera rien, mademoiselle ; mais je me suis foulé le pied en tombant, et je crains de ne pas pouvoir remonter chez moi sans un secours étranger.

— Oh ! monsieur, qu'avez-vous fait ? Qu'avez-vous fait ?

Cette fois, il y avait tant de douleur dans l'accent de la créole, que Cahuzac essaya encore une fois de regagner le mur. Mais, au premier pas qu'il fit, il faillit tomber. En le voyant chanceler, par un mouvement instinctif qu'elle n'eut pas le temps de réprimer, la jeune fille lui tendit son bras pour le retenir.

En sentant le bras de la belle étrangère frémir sous le sien, Cahuzac lui lança un long regard mélancolique qui en disait bien plus que son jargon de tout à l'heure. La jeune fille rougit, baissa les yeux, et, sans affectation, dégagea son bras.

— Asseyez-vous là, lui dit-elle d'une voix qui n'avait plus rien de courroucé. Vous sentez-vous mieux ?

— Oui, merci, mademoiselle.

En ce moment, on entendit appeler sous le couvert.

— Demoiselle ! demoiselle Céleste ! disait-on.

— César ! s'écria la jeune fille, il vient à propos ! C'est lui que j'allais chercher.

Pendant ce temps, Cahuzac murmurait :

— Céleste ! elle devait s'appeler ainsi ; Céleste !

Plusieurs conseillers municipaux de Paris ont écrit au préfet de la Seine pour lui demander de faire convoquer d'urgence le conseil municipal qui aurait à s'occuper de l'importante question de l'hygiène publique qui préoccupe en ce moment tous les habitants de Paris.

Les émanations pestilentiennes qui ont déjà de beaucoup fait augmenter la mortalité des enfants depuis un mois, menacent Paris d'une épidémie que l'on devra à l'incurie de nos administrateurs républicains.

Les journaux pornographiques vont être bientôt aussi nombreux que les feuilles politiques. Après le *Piron*, le *Faublas*, le *Décameron*, etc., voici le *Roquelaure* et le *Libertin* qui vont faire leur apparition sur la voie publique. Ce dernier journal contiendra des illustrations qui, nous dit-on, ne seront visibles qu'en chauffant le papier.

Si le gouvernement n'a envoyé à Blois, pour les fêtes de Denis Papin, que des doublures de mince valeur, il ne s'est pas montré plus gracieux à l'égard de Blaise Pascal.

M. Constans, M. Ferry et M. Tirard ne sont pas allés dimanche à Clermont-Ferrand.

Ces messieurs se sont rappelés la mésaventure de M. de Freycinet à Montauban et ils ont craint qu'il ne leur arrivât pareil accident. Ils sont convaincus plus que jamais que, si la parole est d'argent, le silence est d'or.

Blaise Pascal a donc pâti des bévues du président du conseil. Il n'a eu à sa fête, comme personnage officiel, que M. Dumont, représentant M. Ferry ; et c'est maigre.

Feu M. Thiers n'est guère plus heureux que Pascal. Une vingtaine de personnes au plus assistaient au service religieux célébré à Notre-Dame-de-Lorette.

Ni le Président de la République, ni M. Gambetta, ni aucun des ministres, ni aucun personnage officiel ne s'était fait représenter à cette cérémonie.

Maintenant, autre chose : M. Gambetta vient de refuser catégoriquement de se rendre à la solennité que la ville de Saint-Germain-en-Laye prépare à M. Thiers pour l'érection d'une statue, dont le besoin ne se faisait pas impérieusement sentir : mais enfin, peu importe ! Etant donnée ladite statue, pourquoi M. Gambetta refuse-t-il d'aller assister à son inauguration ?

Quoi qu'il en soit, le « libérateur du territoire » est carrément lâché par les gens qu'il a si puissamment aidés à se hisser au pouvoir.

#### LA MORALE PUBLIQUE.

Il y a dans certains journaux une campagne engagée au sujet de ce qu'on appelle « les odeurs de Paris ». On se plaint que le service des égouts et du nettoyage soit mal

fait. Mais il est une puanteur morale bien plus horrible et funeste contre laquelle nous ne nous lassons pas de protester. Aussi ne pouvons-nous que nous associer à ces réflexions indignées du *Constitutionnel* :

« Il y a deux mois, nous annoncions le *Faublas*; nous l'annoncions de confiance et d'instinct. La température psychologique dans laquelle nous vivons doit porter de ces fruits-là. En effet, le *Faublas* a paru ce matin. Il nous reste à prédire le *Pétron* et l'*Arétin*. Vous les verrez.

« Ah ! comme nous comprenons, à cette heure, que tant de gens fussent horrifiés par le terme d'*ordre moral* ! Ils ne digéraient point ce *moral*; ce *moral* les mettait hors d'eux, les rendait enragés. Aussi sommes-nous en plein dans l'ordre immoral, si ces deux mois ne hurlent point d'être accouplés. Jamais, au même temps des crapuleux Chaumette et Hébert, il ne s'est vu en France une aussi immonde littérature, aussi plate et aussi bête dans l'immondice.

« De surcroît, le cynisme s'étale à chaque borne ; les journaux de toute nuance débordent de plaintes violentes contre l'effronterie et le pullulement des drôles et des drôlesses sur le pavé. Le vitriol court les rues. M. Gambetta avait annoncé, jadis, à son auditoire favori de commis-voyageurs l'ère des difficultés. C'est l'ère des saletés qui est venue. Il est juste de dire que ces saletés n'écartent point les difficultés, pas plus qu'elles ne les embellissent...

« Malheur sur nous ! ce siècle a présumé grandement, par une puissante poussée de héros et de génies immenses, dans la poésie, dans les sciences, dans les arts. *Desinit in piscem*, il finit en poisson. Jamais il ne fut plus à propos de répéter cet hémistiche banal. La *ville-lumière* est devenue Gomorrhe. Quand les néo-communards la brûleront de nouveau, ils ne seront que les instruments de la justice de Dieu, comme Attila le fut envers la pourriture romaine.

« Nous parlons des journaux ; mais, et les photographies, et les estampes de toute sorte, et les statuettes dites *fantaisistes* ! A chaque coin de rue vous tombez sur d'horribles lubricités ! A chaque coin de rue vous rencontrez des groupes de marmots de 10 à 12 ans, hébétés, admiratifs, palpitants, les yeux hors de la tête, humant le vice devant quelque étalage d'infamies. »

Parlant de la pureté des mœurs républicaines, la *Patrie* dit aussi :

« Si nous n'avons pas la fraternité, avons-nous l'austérité ? Hélas ! nous patageons dans la fange et dans le sang.

« Les assassinats, les attentats monstrueux, les crimes épouvantables se multiplient dans une proportion inouïe. Le contingent de la prostitution est triplé depuis dix ans, et nous avons des journaux qui pourraient remplacer certains gros numéros.

« Et cependant, un journal officieux ne craignait pas de dire hier « que les désastres » de 1870 avaient été pour la France une « école où elle avait appris toutes les vertus » qui font les grands peuples ! »

#### GRANDEUR ET DÉCADENCE.

Sous ce titre, un de nos confrères publie les lignes suivantes qui sont bien de nature à inspirer de salutaires réflexions aux puissants du jour grisés par la possession du pouvoir et enivrés par l'amour de la faveur populaire :

« A l'occasion de l'anniversaire de la mort de M. Thiers, un service religieux a été célébré hier matin, à dix heures, à l'église de Notre-Dame-de-Lorette, pour le repos de l'âme du héros de la rue Transnonain.

« M<sup>me</sup> Thiers, qui était accompagnée de M<sup>me</sup> Dosne, tenait à la main un colossal bouquet tricolore.

« Très-peu de personnes assistaient à ce service.

« On remarquait MM. le général Charlemagne, l'amiral Pothuau, Mellinet, Ruau, Martin, Hector Faure, Gastaldy et M<sup>me</sup> Gastaldy.

« Mais on remarquait surtout l'absence de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

« Que sont-ils devenus, ces amis fidèles du Président ?

« Quel cas font-ils donc de M. Thiers mort, ceux qui, le reconnaissant pour leur chef, agitaient le fantôme de ce vieillard, et prenaient son cadavre pour lui faire faire un dernier acte d'opposition ? Où sont-ils ceux qui célébraient son apothéose ?

« Les temps sont bien changés, car tous les serviteurs du maître, qui s'étaient abrités derrière lui au temps de la Commune, deviennent aujourd'hui les serviteurs de ceux qu'il a envoyés au baignoire. L'ombre de M. Thiers n'a plus qu'à rentrer dans la coulisse avec les accessoires démodés de la comédie politique. La démocratie n'en a plus besoin, et ne la connaît plus. »

Oui, le temps des apothéoses n'est plus et celui des gémonies arrive.

Du premier Président de la République, du vainqueur impitoyable de la Commune, du sauveur de la société, du libérateur du territoire, dont on a si habilement exploité les rancunes et les « ambitions séniles », il ne reste plus rien.

Son nom ! Il soulève les exécérations de la foule qui se souvient que c'est sur un piédestal de cadavres qu'il a édifié sa fortune politique, et il n'est prononcé qu'avec mépris par ceux qui ne lui pardonnent pas d'avoir tout sacrifié à son amour du pouvoir, d'avoir trahi tous les partis, d'avoir fait du mensonge et de la duplicité les instruments les plus actifs de son élévation.

Son œuvre ! elle est détruite, anéantie. Il avait voulu fonder la République conservatrice et nous marchons vers la République radicale. Il avait, ou plutôt il croyait avoir écrasé à jamais la Révolution, découragé l'émeute, assuré la sécurité publique, et la Révolution relève audacieusement la tête, l'émeute reforme ses cadres, prépare ses bataillons et semble défier le gouvernement et l'opinion publique.

Qui aurait dit à M. Thiers que le même jour verrait se rouvrir les portes de la patrie devant les condamnés des conseils de guerre, et se fermer les portes de la France sur les hommes éminents qui l'honoraient autant par leur vertu que par leur science ?

Qui aurait dit à M. Thiers que ces congrégations, dont il avait apprécié le mérite, dont il connaissait le dévouement et la charité, seraient chassées de France, dépouillées de leurs biens, poussées à la frontière au milieu d'une foule inconsciente qui ne fait que se préparer ainsi aux grandes scènes de la révolution future ? Car, il ne faut pas s'y tromper, la dispersion des Jésuites, la suppression des congrégations, n'est que le prélude des événements auxquels nous allons assister.

Ce n'est jamais en vain qu'on dresse des listes de proscription. Chaque parti a ses tablettes et il est au moins imprudent de lui donner un exemple dont il se hâtera de profiter. Or, nul ne peut affirmer que le triomphateur d'aujourd'hui ne sera pas le vaincu de demain.

Ah ! nous devons cette justice à l'auteur du *Consulat et l'Empire*, qu'il n'aurait pas commis cette faute, qu'il aurait résisté de toutes ses forces à la pression de la Chambre, qu'il l'aurait brisée, plutôt que de lui laisser commettre cette faute immense et peut-être irréparable.

Il n'aurait pas permis que la République fût rendue responsable d'une persécution qui rappelle par plus d'un point de sinistres et douloureux souvenirs. Il n'aurait pas voulu

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Vous êtes Française ? hasarda-t-il.

La jeune fille tressaillit.

— Je suis ce que je veux rester, une étrangère pour vous, répondit-elle, sans trop de sévérité, adoucissant par l'accent ce que sa réponse avait de trop dur.

Cahuzac baissa les yeux et poussa un soupir.

— Demoiselle ! demoiselle ! continuait sous le couvert la voix devenue inquiète.

— Par ici, César, par ici, dit la belle Céleste.

Un instant après, un nègre aux proportions athlétiques arriva près des jeunes gens.

— César, dit Céleste.

— Demoiselle ?

Et le nègre ouvrait démesurément ses yeux blancs en regardant la jeune femme.

— César, reprit la belle enfant en montrant au nègre la fenêtre de l'entre-sol, monsieur s'est blessé en tombant de cette fenêtre.

Le nègre se grattait l'oreille et cherchait à comprendre.

— Peux-tu le remonter chez lui ?

César rit silencieusement en regardant tour à tour ses membres robustes et les formes grêles de Cahuzac.

— C'est bien ; va chercher l'échelle qui est au bout de l'allée, et fais en sorte que personne ne te voie.

Le nègre partit sans ajouter un mot.

qu'on pût dire que République et religion sont deux choses incompatibles et que si la première fermait les églises et guillotinaient les prêtres, la troisième se contenterait de les fusiller et de les expulser.

Il savait trop bien quelle place immense l'Eglise tient dans le pays, et il n'aurait pas permis que le vide se fit autour de ce gouvernement dont il était le chef, autour de ce pouvoir dont il jouissait enfin.

Ah oui ! il est vrai de dire que les morts vont vite, et plus vite encore dans la réalité que dans la ballade.

Il y a trois ans, c'était l'enthousiasme fait cortège à son cercueil ; c'était l'apostasie, la glorification de son œuvre et de son nom. C'était l'ovation populaire dans ce qu'elle a de plus solennel et de plus majestueux ; c'était la France entière s'inclinant devant l'illustre mort. Et aujourd'hui ?

Le silence, l'indifférence, l'oubli. C'est une seconde mort et la plus horrible, la mort morale ; celle que redoutait ce sceptique qui ne croyait à rien qu'à lui-même ; celle qui le frappe et le scelle à jamais dans le néant et dans l'oubli. (Grand Journal.)

## Etranger.

GRÈCE. — Nos confrères de Paris peuvent se tranquilliser, dit le *Journal d'Athènes*, le gouvernement hellénique n'a jamais eu l'idée de confier au général Thomassin le commandement en chef de nos armées dans le cas d'une guerre contre les Turcs. Le guerrier grec est semblable au soldat français. Pour faire des prodiges de valeur, il doit être commandé par un citoyen en qui il puisse avoir confiance et dont le patriotisme hellénique lui soit garant de sa tenacité dans la lutte contre l'ennemi de notre race.

Un étranger, fût-il Napoléon I<sup>er</sup> ou le prince Frédéric-Charles, ne saurait jamais électriser nos troupes et les conduire à la victoire.

Ce qui nous affecte dans l'attitude hostile de la presse française à notre égard, ce n'est pas sa protestation contre l'envoi de sa mission militaire en Grèce. Le gouvernement français peut envoyer cette mission en Grèce ou non, il est libre de faire ce qu'il veut, et cela ne nous regarde pas, puisque c'est une affaire de gouvernement à gouvernement ; mais ce qui nous affecte, c'est ce sentiment de malveillance inexplicable dont est animée à notre égard une certaine partie de la presse française.

C'est surtout cette tendance qui jure avec le caractère généreux de la grande nation française de dénigrer une nation qui a su, malgré sa faiblesse, envoyer en 1870 des milliers de ses enfants périr pour la France, et dont un des plus illustres citoyens, Jean Capo d'Istria, a été, en 1815, l'avocat le plus chaleureux de l'intégrité du territoire français.

Ce qui nous affecte surtout, c'est de voir des journaux franchement républicains se poser en défenseurs de la domination turque et condamner un peuple opprimé qui aspire à la liberté et à l'indépendance.

Ce qui est légitime et juste en France, deviendrait-il par hasard un crime en Epire et en Thessalie ?

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Dans sa dernière session, le Conseil général de Maine-et-Loire a appuyé le vœu, exprimé par le Conseil d'arrondissement de Saumur, demandant l'éloignement de la ville de Saumur du dépôt de poudre et de dynamite existant au Château.

Le Conseil général a renouvelé également le vœu qu'il a émis plusieurs fois au sujet du dépôt de poudre du château d'Angers.

Sur le rapport de M. le comte Hector, le Conseil général a aussi adopté les conclusions suivantes relatives à la reconstruction du pont de Saint-Hilaire-Saint-Florent :

1<sup>o</sup> Voter un emprunt de 40,000 fr. à la caisse vicinale et affecter pour l'amortissement de cet emprunt en 30 annuités une somme de 4,600 fr. par an, qui sera prélevée sur la subvention de 2,200 fr., que le département consacre à l'entretien annuel du pont suspendu actuel de Saint-Hilaire-Saint-Florent ;

2<sup>o</sup> Décider que le contingent de 4,500 fr. que la commune de Saumur est appelée à fournir aujourd'hui, pour l'entretien du che-

min d'intérêt commun, numéro 64, et du pont précité, soit augmenté de 4,000 fr. par an pendant 5 ans, ce qui portera à 5,000 fr. la part contributive de cette commune dans la dépense de reconstruction du dit pont ;

3<sup>o</sup> Décider en outre qu'après le paiement du contingent additionnel de 4,000 fr. pendant 5 ans, il sera fait remise à la commune de Saumur d'une somme de 300 fr. sur le contingent actuel de 4,500 fr., qui se trouvera alors réduit à 4,200 fr.

Hier soir, le jeune Dernet, âgé de 5 à 6 ans, est tombé dans la Loire, près la levée de Limoges, à Saumur. Le courant l'avait déjà entraîné une centaine de mètres, lorsque le nommé Joseph Tessier, ouvrier bijoutier, le vit passer entre deux eaux ; sans hésiter, ce jeune homme se précipita dans le fleuve et fut assez heureux pour sauver l'enfant, qui avait déjà perdu complètement connaissance.

Grâce aux soins intelligents qui lui ont été donnés, il a été ramené promptement à la vie.

Nous donnons plus loin le programme d'une nouvelle Assemblée qui aura lieu dimanche prochain, sur les Ponts.

Cette fête est organisée par plusieurs habitants du quartier.

Les Rosiers. — Samedi, vers deux heures, la femme Marguerite Bouliissière, demeurant au canton du Pavé, commune des Rosiers, était montée sur une charrette chargée de betteraves qu'elle entassait. Tout à coup elle poussa un cri : *Je tombe !* Son gendre se porta à son secours : déjà la femme Bouliissière rendait le dernier soupir.

Le docteur Suarez, appelé aussitôt, a déclaré que la défunte avait succombé à une congestion cérébrale qui avait précédé la chute.

On dit que les habitants de Louresse ont refusé de donner de l'eau à boire aux militaires accablés de fatigues qui passaient au milieu d'eux pour se rendre aux grandes manœuvres, et que ceux qui n'ont pas voulu en acheter, ont dû se contenter de l'eau boueuse d'une mare. Le fait semble bien extraordinaire, et, s'il est vrai, il est loin de faire honneur aux habitants de Louresse dont quelques-uns ont sans doute leurs enfants dans le régiment auquel appartiennent les soldats qu'ils repoussaient. (Étoile.)

Il paraît que deux soldats sont morts d'insolation. Un autre, piqué par une mouche charbonneuse à Brissac, est en ce moment à l'hôpital de Montreuil-Bellay, et sa vie, dit-on, serait en danger. (Id.)

Le *Journal de Maine-et-Loire* annonce la mort de M. Emile Segris, ancien ministre sous l'Empire. M. Segris, dont la santé avait déjà donné de vives inquiétudes il y a quelques mois, était allé faire une saison en Suisse.

On lit dans le *Patriote d'Angers* :

« La représentation de Sarah Bernhardt a clôturé la série des représentations d'été, données par les troupes de passage, et heureusement inaugurées par Daniel Rochat, joué par la troupe Masset.

» La clôture a été incontestablement digne de l'inauguration et nous devons en savoir gré au nouveau directeur du théâtre, M. E. Boulanger, car ce n'est pas sans quelque sacrifice personnel qu'il a pu décider M<sup>lle</sup> Sarah Bernhardt, ou mieux son impresario, à s'arrêter à Angers.

» Six villes seulement, et toutes plus importantes que la nôtre, ont joui de ce privilège.

» La campagne théâtrale pour la saison d'hiver s'annonce sous les plus heureux auspices. La première représentation de début aura lieu le jeudi 30 septembre courant. »

## ANGERS.

D'après la *Patrie*, c'est à Angers que se tiendrait la réunion générale des évêques de France dont nous parlons à notre Chronique générale.

Lundi soir, faubourg Bressigny, à Angers, l'omnibus se rendant à la Pyramide a été se heurter contre un camion qui était ar-

rêté. Le choc a été si rude que le timon de l'omnibus a été brisé ras l'avant-train. Les deux cochers se reprochant mutuellement leur maladresse en sont venus aux voies de fait. Celui du camion, après avoir renversé celui de l'omnibus, monta vivement sur son siège et s'esquiva. Mais son adresse a été prise et procès-verbal a été dressé par un agent qui se trouvait présent. (Étoile.)

## Tours.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* nous apporte ce matin les détails d'un incendie qui a eu lieu l'avant-dernière nuit dans les ateliers du chemin de fer de l'Etat, à Tours. Nous les donnerons demain.

Lundi soir, à six heures, le nommé Edouard Zimmermann, ouvrier balancier, à Tours, âgé de 48 ans, s'est noyé accidentellement dans le Cher, en se baignant avec plusieurs autres jeunes gens.

## CHINON.

Lundi, le nommé Maximilien Maitrechet, âgé de 20 ans, ouvrier cordonnier à Chinon, s'est noyé, en se baignant dans la Vienne, à cinquante mètres du pont du chemin de fer. Le corps de ce jeune homme a été retiré de l'eau quelques heures après, par les soins des gendarmes Cottet et Chaudet qui, ayant été prévenus, s'étaient transportés sur les lieux.

## POITIERS.

Le général de Croy, qui fait partie de la mission militaire autrichienne, assistera, à Poitiers, aux manœuvres du 9<sup>e</sup> corps, que doit commander le général de Galliffet.

## CHATELLERAULT.

On annonce l'arrivée prochaine à Châtellerault d'un prince des plus civilisés et des plus instruits, que nous envoie l'Orient.

Il s'agit du prince Ibrahim Helal-Bey, qui se propose de visiter toutes les manufactures de France les plus importantes : à Paris, Saint-Etienne, Châtellerault, Beauvais, etc.

## ASSEMBLÉE DU QUARTIER DES PONTS

à Saumur

Dimanche 12 septembre 1880.

### PROGRAMME DE LA FÊTE :

A 1 heure. — Mât de cocagne, sur la place du Roi-René.

A 2 heures. — Course aux Œufs, rue de la Visitation, et Ascension de six Montgolfières gonflées au gaz, près l'Ormeau.

A 3 heures. — Jeu de la Roue, rue Nationale.

A 4 heures. — Jeu du Baquet ou la Pêche aux Pièces d'argent, route de l'Abattoir.

A 5 heures. — Course aux Canards, sur la Loire.

A 7 heures. — Brillantes Illuminations, Lanternes vénitienes, et Lanternes de la rue du Quatre-Septembre à Paris, offertes par M. Stears.

A 9 heures. — Grand Feu d'artifice, tiré sur la place du Roi-René.

A partir de 4 heures. — Danses publiques à l'hôtel du Grand-Turc et dans la maison de M. Pichat.

Pour concourir aux courses et jeux, se faire inscrire jusqu'à dimanche, à midi, chez M. Pichard, coiffeur, rue Nationale.

Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

## Faits divers.

Voici un intéressant document publié par la France, et qui montre avec quelle rapidité le nombre des journaux s'accroît dans notre pays. Au mois de janvier 1867, on comptait à Paris dix-sept journaux politiques. Ce chiffre est bien dépassé maintenant. Le 1<sup>er</sup> septembre 1880, le nombre des journaux quotidiens de Paris s'élève à soixante et un, savoir : journaux paraissant le matin, trente-trois ; journaux paraissant le soir, vingt-huit.

### Scènes d'été :

Un pêcheur se dispose à jeter son filet dans une pêche réservée ; survient le garde de la propriété.

— Vous avez vu l'écriteau ; vous savez donc que vous êtes en contravention. Je vais appeler le garde champêtre.

— Mais j'ai une autorisation verbale...

— Alors, montrez-la !

Le docteur Z... fait sa tournée dans un hôpital.

- Neuf décès ce matin ?
- Oui, docteur.
- J'avais prescrit dix ordonnances.
- Bé oui... mais le dixième n'a jamais voulu prendre son médicament.

Scène réaliste empruntée au *Sphinx* et qui est de saison :

Un ivrogne rentre en titubant. Sa femme l'apostrophe avec véhémence.

— D'où viens-tu encore, dans cet état ?...  
— D'prendre les eaux !

## UNE BONNE NOUVELLE.

Tous les Saumurois apprendront avec plaisir que M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, est dépositaire du *Spasalgique-Maréchal*. Ce merveilleux remède, qui enlève instantanément les névralgies et les migraines, les maux de dents et les maux de tête, se trouve également dans toutes les bonnes pharmacies et ne coûte que 2 fr.

## Dernières Nouvelles.

Le *Voltaire* et la *Petite République française* se disent autorisés à démentir la nouvelle donnée par le *Petit Parisien* relativement à la communication des états de mobilisation faite à M. Gambetta par le général Farre.

Le correspondant italien de l'*Estafette* télégraphique à ce journal qu'un nouveau complot contre la vie du roi Humbert a été éventé, et que Sa Majesté, arrivant incognito à Florence — l'entrée de la gare étant interdite à tout le monde sans exception — est montée immédiatement en chaise de poste et est partie directement pour le Mugello..., sans autre réception, traversant la ville au galop de quatre chevaux.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 septembre.

La hausse sur la Banque hypothécaire s'appuie sur des éléments très-sérieux. Les obligations de la Société profitent parallèlement d'une amélioration graduelle dans leurs cours. On constate d'autre part des progrès notables sur les actions du Crédit foncier, et rien n'est plus légitime, car les opérations de l'institution gagnent chaque jour en importance.

Malheureusement, un mouvement analogue ne se produit pas sur les obligations récemment créées. Le mouvement de ces titres paraît s'effectuer avec beaucoup de lenteur. Il en résulte qu'à la date du dernier bilan, le montant des prêts consentis dépassait de 100 millions le chiffre des obligations émises.

Cet état de choses préoccupe à juste titre ceux qui ont le gouvernement du Crédit foncier. On a donc songé à s'adresser aux établissements de Crédit qui ont présidé à la fondation de la Banque hypothécaire. Il s'agit de leur demander l'usage de leurs guichets afin d'opérer la vente plus rapide des obligations du Crédit foncier.

Nous croyons que des ouvertures dans ce sens ont été faites notamment au Crédit foncier et à la Société générale.

On ne peut qu'applaudir à ces démarches qui sont l'indice d'un sincère apaisement. Mais les bases d'un semblable accord doivent être changées si on veut que ces négociations réussissent. Il est évident en effet que les 7 sociétés stipuleront, au profit des obligations de la Banque hypothécaire, un concours identique à celui qu'elles pourront prêter aux obligations du Crédit foncier.

Ce sera une participation complète de nature à rendre encore plus saine et plus forte la situation de la place de Paris.

## Pensionnat de M<sup>me</sup> V<sup>o</sup> Cavelier.

La rentrée des classes aura lieu le 4 octobre. Une rentrée se fera le 13 septembre pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

M. VILOTEAU, opticien de Paris, est à Saumur. (Voir aux annonces.)

Société anonyme des Carrières Françaises et Belges réunies.

Nous croyons qu'il faut se hâter si on est désireux de profiter de l'occasion offerte par la Banque Industrielle (40, faubourg Montmartre, Paris) ; quelques actions sont encore à la disposition du public, mais le nombre en diminue chaque jour.

(Le Télégramme financier.)

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>,  
rue Jacob, 56, à PARIS.

## LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine : il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois ; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges ; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>o</sup>, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste : dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; un an, 14 fr.  
4<sup>e</sup> édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.  
S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

## LA SITUATION 4 francs par an

Journal de grand format, le plus complet et l'un des plus anciens journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'épargne.

OFFRE GRATUITEMENT à toute personne qui s'abonne pour un an, une superbe prime d'argenterie, expédiée franco et à choisir, sur les articles suivants :

1<sup>o</sup> Un service à café, composé de 6 cuillers, métal blanc argenté, modèle riche avec très-joli écriin ;

2<sup>o</sup> Une magnifique timbale guillochée, argentée ;

3<sup>o</sup> Un très-beau couvert de table, cuiller et fourchette, métal blanc argenté, genre riche.

Tous ces articles, d'argenterie de 1<sup>re</sup> qualité, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe

Boulangier, de Paris ; ils sont d'une valeur supérieure au prix d'abonnement.  
Adresser 4 fr. en bon ou timbres-poste ; à l'administration du journal la SITUATION, 33, rue Vivienne, à Paris.

LISEZ LE JEUDI

### LE MOUVEMENT FINANCIER

Moyennant CINQUANTE CENTIMES PAR AN on reçoit LE MOUVEMENT FINANCIER

Par an 50 centimes

Par an 50 centimes

Journal du Jeudi, grand format, le meilleur, le plus indépendant et le plus complet des journaux financiers. Le journal publie non-seulement la cote officielle, mais les cotes du marché en banque. Le lecteur y trouvera les conseils les plus sérieux et les meilleurs pour améliorer sa fortune et grossir son revenu.

Adresser son abonnement à M. le Directeur du MOUVEMENT FINANCIER, 26, rue Foydeau, à Paris.

## CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 55 matin.	11 h. 55 matin.
8 15 —	7 40 soir.	10 10 —	10 10 —
11 25 —	4 51 —		
1 17 soir.			
4 55 —			
7 50 —			

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	6 h. 53 matin.	6 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	8 30 soir.	8 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	11 20 —	11 20 —
6 45 —	10 47 —		

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 SEPTEMBRE 1880.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	87 20	»	»	Crédit Foncier colonial	427 50	»	»	C. gén. Transatlantique	605	»	»
3 % amortissable	89 10	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1435	2 50	»	Canal de Suez	1320	3 50	»
4 1/2 %	115 50	»	»	Obligations foncières 1877	307	1	»	Société autrichienne	617 50	»	»
5 %	120 30	»	»	Obligations communales 1879	474	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	515	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	471	»	»	Est	391 50	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	517	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	740	»	»	Midi	392	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333	»	»	Crédit mobilier	652 50	3 75	»	Nord	395	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	1	»	Crédit Foncier d'Autriche	775	»	»	Orléans	394	»	»
— 1865, 4 %	528	»	»	Est	790	10	»	Ouest	393	»	»
— 1869, 3 %	405	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1440	7 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	393 75	»	»
— 1871, 8 %	400	1	»	Midi	1085	1 25	»	Paris (Grande-Ceinture)	392 50	»	»
— 1875, 4 %	530	5	»	Nord	1655	1 25	»	Paris-Bourbonnais	390	»	»
— 1876, 4 %	526	1	»	Orléans	1282 50	2 50	»	Canal de Suez	590	»	»
Banque de France	3450	»	»	Ouest	857 50	2 50	»				
Comptoir d'escompte	965	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1385	»	»				

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

6 heures 8 minutes du matin	express-poste.
8 — 45 —	(s'arrête à Angers).
9 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	soir, omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

### A LOUER

PRÉSENTMENT,  
**MAISON**  
Située à Saumur,  
RUE DE LA TONNELLE,  
Actuellement occupée par M. Courtet, négociant.  
S'adresser à M. COURTET. (553)

### A VENDRE

**UN CHIEN DE CHASSE**  
Bien dressé.  
S'adresser à M. Joseph SAILLAND, cultivateur, au Condray-Macouard.

### A VENDRE

**TROIS DEVANTURES DE MAGASIN**  
Bonnes conditions.  
S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (540)

**ON DEMANDE UN JEUNE HOMME**  
de quatorze à quinze ans pouvant s'occuper d'écritures.  
S'adresser au bureau du journal.

**UNE DAME** d'un certain âge demande un emploi.  
Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades.  
Bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

### JOURNAL D'AFFICHES

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE  
PARAISANT LE DIMANCHE  
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.  
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.  
ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

### A VENDRE

**UN CAMION**  
N'ayant presque pas servi.  
S'adresser à M<sup>me</sup> TIRREBOIS, au kiosque, place de la Bilange.

### GRANDE EXPOSITION D'OPTIQUE

Huit jours de vente seulement.

M. VILOTEAU, ingénieur-opticien-spécialiste, de Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de Saumur qu'il vient d'arriver, place de la Bilange, avec un grand assortiment d'optique. Plus de 10,000 paires de Lunettes et Pince-Nez en tous genres sont offerts à des prix modérés. Vérification sera faite de tous les verres (cristal de roche).

M. VILOTEAU possède un nouveau modèle de Pince-Nez tenant sans serrec, avec foyer cylindrique (verres spéciaux pour les vues fatiguées).

Grand choix de Baromètres de salon, bureau, salle à manger ; Baromètres agricoles, Longues-vues, Jumelles théâtre, campagne et marine ; Loupes et microscopes en tous genres.

Consultations gratuites pour la vue.  
Réparation de Baromètres, Niveaux et tous instruments d'optique.  
Sur demande, M. VILOTEAU se rendra à Domicile.

Huit jours de vente seulement, place de la Bilange.

**Sel de Conserve** est indispensable à tous les ménages.  
**Sel de Conserve** conserve à l'état frais les viandes, volailles, gibier.  
**Sel de Conserve** empêche le bouillonnement de tourner et le lait d'aigrir.  
**Sel de Conserve** empêche le beurre et les graisses de rancir.

ADMINISTRATION : 34, R. DE PROVENCE  
Dépôt principal : 25, r. du Pont-Neuf, Paris  
Principaux Marchands de Denrées alimentaires

33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

FRANCS 5 par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 100 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEZIOU, 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION Universelle Internationale PARIS 1878

## Semouline

NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT

PRÉPARÉ PAR LES RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.

Les principes reconstituants de la Semouline sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très-perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

Prix de la Boîte : 3 fr. 50.

PLUS DE MAUX DE DENTS! par l'emploi de

## L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)  
DOM MAGUELONNE, Prieur.

INVENTÉ EN 1373 PAR LE PRIEUR PIERRE BOURSAUD

Prix du Flacon : 2 fr.

Agent général : SEGUIN, 3, rue Huguorio, Bordeaux.  
Se trouve, à SAUMUR, chez BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

### AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 5 ; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.

PRIX MODÉRÉS.

### INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

Troisième Edition.

## LETTRES

SUR

## LE BEAU EN LITTÉRATURE

Par M. l'abbé MÉRIT,  
Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique.

En vente chez M. DÉZÉ.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.